



Ma mere fait des donations deguisees

Par **danielou1947**, le **01/08/2012** à **09:40**

Bonjour,

Depuis le décès de notre père ma mère fait des chèques à mon frère prétextant qu'il n'a pas une situation brillante et que ces chèques vont l'aider. Mais le problème est que nous arrivons à la somme de 25000 euros et qu'elle a bien l'intention de continuer. Que puis je faire pour arrêter ces donations déguisées (rien n'est déclaré) Ayant accès aux comptes bancaires j'ai bien sur les preuves de ce que j'avance. Pourriez me donner la ou les procédures à effectuer pour éviter de me faire spolier. Salutations distinguées D MOQUET

Par **edith1034**, le **01/08/2012** à **10:37**

il faut collationner les paiements et votre frère devra les rapporter à la succession à la valeur du jour de la succession

pour tout savoir sur les donations

<http://www.fbls.net/donationinfo.htm>